

RELIURE 1^{ère} ANNÉE – 2023-2024

OBJECTIF

Acquérir des compétences de base en reliure

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une reliure sur cahier unique, un emboîtement en toile registre, une reliure en toile du marais, une demi reliure à bandes en toile du marais, une demi reliure en chagrin à dos long, une demi reliure en chagrin à nerfs et à coins.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis en reliure

Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

180 heures en présentiel

28 lundis de 9h30-12h30 et de
13h30 à 16h30, au rythme d'une
journée par semaine (hors vacances
scolaires zone C) pour la reliure et 2
mercredis pour la dorure

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 1.750 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30 €

Prévoir des livres à relier et prévoir des achats
de fournitures : (100-150 €)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 300 € de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Acquérir des notions théoriques sur les papiers et les cuirs, sur les différents outils de reliure. Réaliser six reliures de difficulté croissante. Comprendre et commencer à pratiquer les gestes techniques. Comprendre la succession des opérations. Apprendre le vocabulaire professionnel. Initiation à la dorure.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Hélène FRERE : relieur expérimenté titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure – **Julie VILMAIN** : doreur expérimenté titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluations initiale et finale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation. Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des reliures. Mise à disposition des outils de dorure

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)